

*Dodo Boureima
Serge Aubague*

Les peuples autochtones du Niger sont des pasteurs transhumants Touareg, Peul et Toubou. En 2009, la population totale du pays était estimée à 14.693.110 personnes dont : 8,5% de Peuls qui représentent 1.248.914 personnes et vivent dans toutes les régions du pays, 8,3% de Touareg qui représentent 1.219.528 personnes et 220.397 Toubou qui représentent 1,5% de la population. Les Peul peuvent être subdivisés en sous-groupes : les Tolèbé, les Gorgabé, les Djelgobé et les Bororo. Ils sont principalement éleveurs de bovins et de moutons mais certains se sont convertis à l'agriculture parce que les sécheresses leur ont fait perdre leur cheptel. Les Touareg élèvent des chameaux et des chèvres, ils vivent au nord du pays (Agadez et Tahoua) et à l'ouest (Tilabery). Les Toubou sont éleveurs de chameaux et vivent à l'est du pays à Tesker (Zinder), N'guigmi (Diffa) et le long de la frontière avec la Lybie (Bilma).

La Constitution de juin 2010 ne mentionne pas explicitement l'existence de peuples autochtones au Niger. Les droits des pasteurs sont établis dans le Code pastoral, adopté en 2010. Dans ce Code, leurs droits fondamentaux les plus importants sont la reconnaissance explicite de leur mobilité et la défense de la privatisation des pâtures menaçant cette mobilité. Importante aussi est, dans le Code pastoral, la reconnaissance de leurs droits d'usage pastoral prioritaire dans les territoires d'origine (terroirs d'attache). Le Niger n'a pas signé la Convention 169 de l'OIT mais a voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Contexte politique

En 2014 le Niger a continué à souffrir de l'insécurité, due à la situation dans les pays voisins. Le conflit au Mali a eu de mauvaises répercussions sur la mobilité des pasteurs du nord-est malgré la fin de l'opération militaire française *Serval*.¹ De même, la région orientale a souffert des événements du Nigeria où les islamistes de Boko Haram ont étendu leurs activités. Le nombre des réfugiés dans la région nigérienne de Diffa a atteint approximativement 100.000 personnes,² pesant sur les maigres ressources de la région du lac Tchad et rendant difficiles aux pasteurs nigériens leurs déplacements vers le sud pendant la saison sèche.

¹ L'opération Serval fut une opération militaire française autorisée par la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée à l'unanimité le 20 décembre 2012 ; elle prit fin le 15 juillet 2014. Selon le Président de la République française, François Hollande, l'opération avait les trois objectifs suivants ; 1) arrêter l'offensive des groupes terroristes, 2) préserver l'existence de l'État malien et lui permettre de restaurer son intégrité territoriale et 3) préparer le déploiement d'une mission internationale de soutien, dirigée par les Africains (AFISMA, acronyme anglais)

² La Congrégation des peuples de la tradition pour le prosélytisme et le djihad, plus connue sous son nom haoussa *Boko Haram*, est une milice islamiste radicale basée dans le nord-est du Nigeria. Les djihadistes boko haram suivent la doctrine tafkiri qui considère comme infidèles même les musulmans non militants.

Cependant, en réponse à la crise politique au Sahel, plusieurs décisions en faveur des pasteurs de la région furent mises en œuvre. Par exemple, la Banque mondiale a lancé un nouveau projet régional de financement sur six ans de 250 millions de dollars US pour soutenir le pastoralisme au Sahel et une Agence régionale de Lomé pour l'agriculture et l'alimentation a été créée dont la tâche comporte la gestion de l'alimentation animale dans le cadre de la sécurité alimentaire régionale.

Malheureusement, au niveau national, les engagements du gouvernement sont lents à se traduire en actions. Aucun nouveau décret pour l'application du Code pastoral de 2010 n'a été adopté cette année et 12 des 14 décrets existants attendent d'être adoptés. Sans ces décrets il n'est pas possible d'utiliser la nouvelle loi pour protéger les droits des pasteurs.



La situation des droits de l'homme

Les conflits frontaliers avec le Mali et le Nigeria ont plongé les pasteurs transhumants dans une situation d'insécurité chronique, les forces de sécurité et les groupes armés les soupçonnant constamment de collusion avec l'ennemi. Cette situation de guerre non déclarée a provoqué plusieurs interrogatoires brutaux de jeunes pasteurs par les militaires, hors de toute procédure légale, en particulier dans la région de Banibougou, en bordure de la région de Menaka au Mali.

La communauté Peul est aussi victime d'une discrimination persistante et régulière. En témoignent les représailles exercées par les fermiers contre les éleveurs Peul dans les régions de Konni et de Torodi où ces derniers ont été injustement soupçonnés d'attaques qu'ils n'avaient jamais commises. C'est un cercle vicieux quand l'absence de fonctionnement du système judiciaire pousse les gens à se défendre eux-mêmes ce qui aggrave les conflits. Les Peul sont les plus vulnérables à ces attaques car ils se déplacent seuls ou en petits groupes.

Saisie de terres

AREN – la plus grande association de pasteurs du Niger – a largement mobilisé ses membres cette année pour cartographier toutes les zones pastorales du Sahel. C'était une partie du projet financé par Danida³ pour éviter la saisie des terres de pâturages pour l'agriculture, contre les saisies illégales de terres du domaine public et contre la pollution des pâtures par l'industrie extractive. Soixante-dix cas de saisie de terres ont ainsi été reconnus et feront l'objet d'études sur leurs implications administratives, légales et géographiques. Un procès est même intenté contre un opérateur privé qui voulait diviser des terres de pâtures aux environs de Niamey. L'affaire est actuellement au tribunal. Finalement AREN veut non seulement participer à la rédaction du rapport national sur les droits de l'homme, en vue de la prochaine Révision périodique universelle prévue pour janvier 2016, mais produire son propre rapport. AREN entreprendra aussi une campagne, avec les membres du Conseil des droits de l'homme, pour recommander l'adoption des décrets relatifs au Code pastoral.

La situation des femmes autochtones au Niger

Le Réseau Billital Maroobé, composé de 400.000 pasteurs du Sahel, a créé un collectif régional de femmes pasteurs en Afrique constitué, en 2014, de sept bureaux nationaux. Leurs plans d'action sont en cours d'élaboration (formations à la gestion – *capacity building* - et à la défense - *advocacy*) avec le soutien de CARE et d'OXFAM dans le but que leur travail aboutisse à l'émergence d'une véritable représentation politique des femmes pasteurs dans la région.

Dodo Boureima est secrétaire général d'AREN, la plus grande association de pasteurs du Niger. Il est aussi secrétaire technique permanent du réseau pastoral régional, Billital

³ Agence danoise pour le développement international, coopération danoise pour le développement du ministère des affaires étrangères

Maroobé couvrant sept pays d'Afrique de l'ouest et représentant 400.000 pasteurs. Dodo Boureima est lui-même pasteur.

***Serge Aubague** est conseiller technique du programme de développement durable de CARE Danemark au Niger (www.care.dk) mettant l'accent sur les droits des pasteurs, en étroite collaboration avec les sociétés civiles d'Afrique occidentale. Il est ingénieur agronome de l'université de Dijon et est titulaire d'un diplôme de master en administration des affaires, sociologie et en sciences appliquées à la gestion du bétail (livestock sciences) de l'université de Montpellier*

*Source : IWGIA, The Indigenous World 2015
Traduction par **Simone Dreyfus-Gamelon**, Présidente du GITPA*